



Halte au coronavirus !

Nous devons continuer à maîtriser autant que possible le coronavirus. À cet effet, des mesures complémentaires s'appliquent à compter du 19 août.



Nombre maximum d'invités chez soi

Le nombre de personnes qu'il est possible de recevoir chez soi est limité à 6 (hors enfants de moins de 13 ans), que vous soyez à l'intérieur, sur le balcon ou dans le jardin.

Restez toujours à une distance de 1,5 mètre les uns des autres.



Quarantaine au domicile

Si vous revenez d'une zone placée en code orange du fait du coronavirus, vous devez observer une quarantaine à domicile de 10 jours.

Règles à respecter par tous

En cas de symptômes :



Restez confiné.



Faites-vous tester.

Si vous avez des difficultés respiratoires ou de la fièvre, toutes les personnes partageant votre toit doivent rester confinées.



Travaillez autant que possible à la maison.



Restez à une distance de 1,5 mètre des autres, à l'intérieur comme à l'extérieur.



Évitez les lieux très fréquentés.



Lavez-vous régulièrement les mains.

**alleen samen krijgen we
corona onder controle**

Pour plus d'informations :
rijksoverheid.nl/coronavirus
ou 0800-1351